



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

ELEVES DE 6^{ème}

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous communiquons aujourd'hui les informations relatives à la rentrée en Sixième de votre enfant qui se déroulera le jeudi 2 septembre à 9 heures. Nous vous joignons aussi le contrat de scolarisation à renseigner et à signer (**ANNEXE 1**). Votre enfant le rendra le jour de la rentrée à son professeur principal.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement utile et nous vous souhaitons un bon été.

Avec nos cordiales salutations,

Le Directeur, Emmanuel Belledent

□ **RENTREE DES CLASSES : Jeudi 02 septembre 2021 à 9 heures**

➤ **A 9h :** - Les professeurs principaux et la responsable de niveau accueilleront les élèves de 6^{ème} dans leur bâtiment. Les enfants seront répartis par classe et pour leur permettre de commencer à prendre leurs repères, une visite de l'établissement sera organisée par le professeur principal.

- Afin de prendre contact et de faire connaissance, le directeur recevra les familles en Permanence 1 pour une **réunion générale d'informations**.

➤ **A 11h35 :** - les demi-pensionnaires déjeuneront au self. Veuillez svp pour cela renseigner le coupon-réponse **ANNEXE 2** afin de nous permettre de contrôler la présence des élèves.

- les externes retrouveront leurs parents pour aller déjeuner à la maison.

➤ **De 13h25 à 17h :** Après-midi avec les professeurs principaux

➤ **A 17h :** Les élèves quitteront le Collège ou iront en Etude. L'**ANNEXE 2** est à renseigner afin de nous permettre de contrôler la présence des élèves en fin de journée. Veuillez aussi nous préciser comment et avec qui votre enfant rentrera.

Chaque soir et chaque matin durant les deux premières semaines de l'année scolaire, nous organiserons l'accompagnement des élèves jusqu'au Pôle Intermodal pour les élèves qui prennent le TUDIP, le car et le train.

Important : Les protocoles sanitaires pour la rentrée 2021 ne sont pas parus. Nous demandons toutefois aux parents de prévoir 2 masques grand public par jour pour leur enfant. Après utilisation, le masque doit être mis dans un sac hermétique. Nous vous communiquerons ultérieurement d'autres informations relatives au protocole sanitaire en vigueur à la rentrée.

• **Colis fournitures :** Si vous souhaitez commander le colis fournitures, veuillez retourner svp l'**ANNEXE 5**, avant le mardi 13 juillet. Votre enfant trouvera alors son colis dans sa classe le jour de la rentrée.

□ **PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE**

Coordonnées : Les parents doivent informer l'Etablissement sans délai de tout changement d'adresse postale, d'adresse mail et de numéro de téléphone.

• **Horaires :** La journée se déroule de la façon suivante :

- 2 cours avant la récréation du matin : 8h à 8h50* / 8h50 à 9h40

* Cours à partir de 9h le lundi

- Récréation de 9h40 à 9h55

- 2 cours après la récréation du matin : 9h55 à 10h45 / 10h45 à 11h35 ou 12h ;

- Pause méridienne et reprise des cours à 13h25, des clubs et ateliers (Anglais, Développement Durable, Sciences du Numérique, Course d'Orientation) seront proposés d'octobre à fin mai entre 12h30 et 13h15

- 2 cours avant la récréation de l'après-midi : 13h25 à 14h15 / 14h15 à 15h05

- Récréation de 15h05 à 15h20

- Activités de 15h20 à 17h avec 2 séances : 15h20 à 16h10 / 16h10 à 17h ;

- Présence de tous les élèves jusqu'à 17h et possibilité de rester en étude jusqu'à 17h50.

A noter :

- Certains cours se terminent parfois à 12h.

- Le vendredi soir, sortie à 17h ou possibilité de rester en étude surveillée jusqu'à 17h50.

• **Accueil :** Le matin, les élèves sont accueillis à partir de 8h30 le lundi et à partir de 7h30 les autres jours. Les externes sont accueillis à partir de 13h20.

La personne chargée de l'Accueil ne peut se déplacer pour donner des messages aux enfants. Lorsque vous avez une consigne à donner à votre enfant en cours de journée, nous vous suggérons de l'anticiper en demandant à votre enfant de passer à l'accueil récupérer le message que vous lui aurez laissé. Les enfants peuvent aussi lire vos SMS à la sortie du Collège lorsqu'ils activent leur téléphone portable.

• **Absences :** Toute absence et tout retard doivent être immédiatement signalés par téléphone puis justifiés sur le carnet de correspondance, qui doit être utilisé pour toute communication entre la famille et l'établissement (dispense d'E.P.S, autorisation de sortie exceptionnelle...). Aucun mot sur papier libre ne sera accepté. Le Site Ecole Directe ne doit pas être utilisé pour signaler une absence.

- **Self** : Le prix du repas est de 5€. Il comprend une entrée, un plat chaud garni, un fromage ou laitage et un dessert. Chaque élève dispose d'une carte magnétique personnalisée qu'il doit présenter obligatoirement au self. Son approvisionnement est fait par des versements effectués par les familles. Son solde doit toujours être positif. En cas de perte ou de dégradation de la carte, l'élève devra en racheter une nouvelle (5€). De plus, les parents peuvent consulter leur Compte « Restauration » à tout moment sur le site du collège. Nous remettrons à la rentrée une carte Self à votre enfant. Vous pourrez alors créer un compte à l'adresse suivante : <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=3248> (sur le site du Collège Onglet Restauration Self)

Ce compte vous permettra de connaître le solde qu'il reste sur votre carte.

Un acompte pour approvisionner le compte est demandé pour le 2 septembre, jour de la rentrée :

- 50€ d'acompte pour les élèves qui souhaitent manger occasionnellement ou s'inscrire à l'Association Sportive le mercredi après-midi ;

- 140€ d'acompte pour les élèves qui prennent 3 ou 4 repas par semaine.

Quand un élève participe aux activités UNSS (le mercredi après-midi) ou lorsqu'il est en retenue, il doit s'inscrire au secrétariat le mardi au plus tard s'il souhaite déjeuner le mercredi.

- **Suivi des résultats scolaires** : Chaque fin de demi-trimestre et de trimestre, à l'issue du conseil de classe, un relevé de notes et un bulletin sont adressés aux parents par voie postale ou électronique en fonction du choix que les familles ont fait au moment de l'inscription. De plus, les parents peuvent consulter les résultats de leur(s) enfant(s), à tout moment, sur le site Ecole Directe. Le code d'accès vous sera communiqué à la rentrée.

Lorsque les familles rencontrent des problèmes de connexion, elles doivent se rapprocher du secrétariat. Les élèves s'adressent à M. Muller, Responsable Informatique, pour toute question relative à leurs identifiants Ecole Directe.

- **Education Physique et Sportive** : Chaque élève doit se présenter en cours avec une tenue de sport adaptée : survêtement ou short, tee-shirt, baskets de sport lacées, les baskets de ville étant interdites. Une paire de baskets propres et sans semelle noire doit être réservée au gymnase et à la salle d'escalade. Si votre enfant est engagé dans un cycle de natation, il devra avoir une paire de lunettes, un bonnet de bain, un maillot de bain et une serviette. Le short de bain est interdit.

UNSS : L'établissement propose des activités sportives, encadrées par les professeurs d'EPS.

Les mercredis après-midi : Les élèves pourront participer gratuitement à deux après-midi découverte, les 8 et 15 septembre (Sports Co, Athlétisme, Course d'Orientation).

Les lundis de 11h35 à 13h : Course d'Orientation (initiation et perfectionnement), à partir du mois d'Octobre.

Attention, il est interdit d'apporter son ordinateur convertible sur les installations sportives. Des espaces sécurisés seront indiqués aux élèves.

Tous les renseignements figureront dans une circulaire remise à la rentrée aux enfants.

- **Physique – Chimie** : En 6ème débute l'enseignement des Sciences Physiques, matière pour laquelle le port de la blouse est nécessaire. Afin d'éviter aux familles un achat onéreux, l'établissement met à la disposition des élèves une blouse, moyennant une participation de 4€ par élève entrant en 6ème, et ceci pour toute la durée de sa scolarité en collège. Ce montant figurera sur la facture annuelle.

- **Livres** : A la maison, les enfants disposeront de livres numériques sur leur ordinateur convertible, le poids du cartable sera ainsi allégé. En classe, un livre papier sera mis à disposition.

- **Assurance scolaire** : Une assurance « Individuelle accident » est obligatoire lorsque l'élève participe à des activités éducatives à l'extérieur du collège : voyage scolaire, séjour linguistique, sortie ski, sorties diverses, stage...

Chaque famille doit donc vérifier qu'elle est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant ses enfants en responsabilité civile. Les enfants doivent remettre au Professeur principal le jour de la rentrée :

- Soit le bulletin d'inscription à l'assurance FEC, assurance "Individuelle Accident" proposée par l'établissement, dont le coût est de 7,60€ (**ANNEXE 3**). Le montant à payer est inclus dans la note du 1er Trimestre. Les garanties sont consultables sur le site du collège, onglet *Circulaires* <https://www.college-st-regis.fr/>.

Avec l'Annexe 3 (bulletin de souscription FEC), les familles fourniront aussi une attestation « Responsabilité Civile ».

- Soit une attestation de leur assureur avec la mention "Individuelle Accident" et « Responsabilité Civile » confirmant les garanties acquises sur l'année scolaire (du premier au dernier jour de l'année scolaire).

En l'absence de ces documents exigés le jour de la rentrée, nous considérerons que vous sollicitez une adhésion individuelle à la FEC pour votre enfant.

A noter : Afin d'éviter un double emploi avec le contrat responsabilité civile des parents (Multirisques, RC Familiale,...), l'assurance scolaire FEC ne garantit pas la responsabilité civile des élèves.

- **Médicaments** : Aucun médicament ne sera donné aux élèves par les personnels de l'établissement à l'exception de ceux prescrits dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Lorsqu'un élève va à la salle de repos, la famille est prévenue.

- **A l'occasion des Fêtes du Roi de l'Oiseau**, nous organiserons, le vendredi 17 septembre 2021, la journée d'intégration des élèves de 6^{ème}. Les enfants seront invités à se costumer.

- **Concernant les vêtements**, nous constatons chaque année que de nombreux habits sont oubliés dans l'établissement et ne sont jamais réclamés. Nous invitons les Parents à bien vouloir inscrire le nom et le prénom de leur enfant sur l'étiquette du vêtement.